

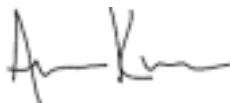
26 janvier 2022

A qui de droit,

Le conseil d'administration de l'UP Academy Boston et de l'UP Academy Dorchester demande l'approbation du comité scolaire de Boston pour augmenter les salaires des membres du BTU, qui sont couverts par les enseignants convention collective ("Contrat"), de sorte que leur les salaires sont conformes au tableau des salaires de l'annexe A du contrat. Cette demande et l'ajustement de la rémunération n'a pas d'impact sur les conditions de travail des employés autres que les salaires, et cela n'a pas d'incidence sur les droits du conseil d'administration en vertu de GL c. 71, art. 89.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires.

Cordialement,



Amar Kumar

Président du conseil d'administration de l'UP Academy Boston et conseil d'administration de l'UP Dorchester

